



Sylviculture et exploitation de la forêt

Bûcheron/ne

Autre appellation : Agent/e d'exploitation forestière



Finalité du métier : il/elle réalise des opérations de coupe d'arbres sur sites forestiers, voies départementales, parcs et jardins, ..., selon les règles de sécurité, les normes environnementales et les impératifs de production (délais, quantités, ...).



Principales activités

Préparation du chantier, des équipements et du matériel

- Localisation et repérage du chantier
- Préparation de la réalisation des coupes
- Sécurisation du chantier
- Entretien et maintenance de premier niveau du matériel

Opérations techniques de travaux forestiers

- Réalisation des coupes et du façonnage des arbres : abattage, ébranchage
- Tri du bois par type de produits (bois d'œuvre, bois de chauffage, bois d'industrie)
- Calcul des volumes de bois
- Respect des règles QHSE et de gestion durable des forêts

Communication

- Collaboration avec les éventuels autres intervenants (conducteurs d'engin, conducteur de travaux, ...)



Compétences

Préparer et organiser un chantier d'exploitation forestière

- Repérer, à l'aide de cartes ou d'appareils de géolocalisation, la parcelle d'intervention
- Identifier la commande (taille, coupe, ...) et recenser les arbres à couper ou élaguer (marquage, repérage, ...) en repérant les essences concernées
- Marquer les emplacements des travaux sur le chantier
- Organiser le chantier en respectant les règles du code rural et forestier liées à l'exploitation et celles spécifiques à la réalisation des chantiers forestiers (y compris les règles QHSEE et de gestion durable des forêts)

Réaliser un chantier de travail forestier dans le respect des règles de sécurité et environnementales

- Déterminer l'abattage selon la trajectoire de chute des arbres en prenant en compte l'environnement et les conditions climatiques
- Mettre en place les systèmes de rétention de l'arbre ou des branches (câbles, tire-forts, sangles, poulies, ...)
- Réaliser l'abattage des arbres désignés (positionnement des coins, tronçonnage de la base, ...) selon la trajectoire de chute voulue
- Abattre les arbres à couper sans abimer les peuplements (jeunes semis, arbres voisins)
- Ebrancher l'arbre et le débiter au sol aux dimensions voulues en fonction de son usage (artisanat, industrie, chauffage)
- Elaguer les branches selon le type de taille et la variété des arbres

Traiter les flux de produits

- Trier par type de produits (bois d'œuvre, bois de chauffage, bois d'industrie), pour faciliter le travail du débardeur

Suivre et contrôler la qualité de la production

- Contrôler la bonne exécution du chantier au regard du cahier des charges
- Calculer le volume de bois abattu, selon la qualité des produits
- Renseigner les supports de suivi d'activité (lieu, durée, type de coupe, ...) et les transmettre au commanditaire (propriétaire, technicien conseil, ...)

Réaliser l'entretien des équipements

- Réaliser l'entretien courant des équipements (affûtage, graissages, état des pièces d'usure...) en tenant compte des règles de sécurité et environnementales
- Effectuer la maintenance de premier niveau des équipements

Echanger avec les parties prenantes

- Echanger avec les clients (propriétaires et gestionnaires forestiers, ...) sur l'avancement des travaux
- Transmettre des informations ou des consignes de sécurité à des co-équipiers ou des usagers



Bûcheron/ne



Contexte professionnel

Le/la bûcheron/ne travaille dans une entreprise de travaux forestiers, dans une exploitation forestière ou à son compte. Ses conditions d'exercice évoluent selon la configuration du chantier (relief, terrain plat) et impliquent des déplacements permanents. Ses activités se déroulent en extérieur quelles que soient les conditions climatiques et le rythme des saisons. Sous la responsabilité du chef d'exploitation ou du chef d'entreprise, il travaille le plus souvent au sein d'une petite équipe et s'organise individuellement. Pour des raisons de sécurité, les bûcherons sont de plus en plus amenés à travailler à plusieurs.



Champ relationnel

- En interne : les intervenants sur le chantier, conducteur de travaux.
- En externe : les propriétaires et gestionnaires forestiers. Echanges possibles avec les autres usagers de la forêt.



Formation

Principales formations ou certifications

Niveau 3 : Brevet Professionnel Agricole Travaux forestiers, spécialité travaux de bûcheronnage

Niveau 4 :

- BP - Responsable de chantiers de bûcheronnage manuel et de sylviculture
- BP - Responsable de chantiers de bûcheronnage manuel et de débardage
- Bac pro Forêt

Pré-requis et conditions d'accès

Le permis tronçonneuse peut être nécessaire



Mobilités professionnelles

Métiers d'évolution : conducteur/e d'engins forestiers ; pilote de machine forestière ;

Métiers de provenance : Opérateur/rice de sylviculture

Code ROME : A1201 - Bûcheronnage et élagage